

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2016

DATE DE LA CONVOCATION	15 Décembre 2016
DATE D'AFFICHAGE	15 Décembre 2016
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	15
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS	15
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	0
- AYANT DONNÉ POUVOIR	0
- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR	0

Le Mardi Vingt Décembre à Dix Neuf Heures Trente le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VARS, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Pierre BOULET, Maire.

En application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales du fait de l'absence de quorum lors de la séance du 13 Décembre 2016, *le Conseil Municipal pourra valablement délibérer sans quorum selon l'ordre du jour annexé.*

ÉTAIENT PRÉSENTS (15) : M. BOULET Jean-Pierre, M. LAKHDAR Bruno, M. FALQUE Mathieu, Mme MATHIEU Estelle, M. BENOIT Christophe, Mme BONNABEL Karine, M. CARRETTA Gilles, M. CHASTAN Jérôme, M. CORRAZE Marc, M. COSTE Norbert, M. DAVID Edouard, M. EYMELOUD Pierre, Mme MAEGHERMAN Elisabeth, M. MARTIN Alain, Mme VOURLAT Michèle

ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (0) :

- AYANT DONNÉ POUVOIR (0) :
- N'AYANT PAS DONNE POUVOIR (0) :

NOMBRE DE VOTANTS : 15

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Norbert COSTE

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

2016-185 Recrutement de deux agents saisonniers aux Services Techniques – Hiver 2016/2017 : Le conseil municipal approuve le recrutement de deux agents déneigeurs dont un sera titulaire du permis poids lourd (en fonction des possibilités de recrutement en la matière) et autorise M. le Maire à procéder aux recrutements correspondants.

2016-186 Recrutement de déneigeurs volontaires - Hiver 2016-2017 : Le Conseil Municipal approuve qu'il convient pour le bon fonctionnement des Services Techniques de recourir pour l'hiver 2016/2017 au recrutement occasionnel de déneigeurs volontaires. Ce recrutement s'effectue dans des conditions similaires à celles pratiquées par le Département des Hautes Alpes pour des déneigeurs volontaires soit ayant la qualité de salariés, ou soit n'ayant pas la qualité de salarié définies dans la charte du déneigeur volontaire propre à chaque situation ; autorise M. le Maire à procéder aux recrutements correspondants et lui donne tout pouvoir à cette fin.

2016-187 Recrutement pour le remplacement de l'absence pour formation de l'emploi d'avenir : Le Conseil Municipal approuve que suite au recrutement d'un Emploi d'Avenir (CUI-CAE) pour la Microcrèche communale «Les Raffis» et selon les engagements tripartites (Etat, commune, agent) conditionnant l'aide financière de l'Etat à la formation qualifiante de l'agent.

L'agent recruté en Emploi d'Avenir a répondu aux exigences de poursuite de formation qualifiante en réussissant l'entrée à l'école d'auxiliaire de puériculture. Il est donc nécessaire de pourvoir à son remplacement pendant la durée de sa formation (1 an). Afin d'optimiser les coûts salariaux et l'engagement humain de la commune, il est demandé la prolongation du contrat Emploi d'Avenir ainsi que le report de son entrée en formation.

2. SAISON HIVER 2016/2017

2016-188 Point de Rassemblement de l'Eyssina New School. Parcelles communales cadastrées AB99 et AB294. Convention d'occupation du domaine public communal. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public communal pour l'installation d'un point de rassemblement et des points de stockages sur les parcelles communales cadastrées AB99 et AB294 accueillant l'équipement de la piscine municipale, lors cette saison.

3. DELEGATION DE SERVICES PUBLICS – MARCHES PUBLIC – TRAVAUX

2016-189 Exploitation de la patinoire sous forme de gérance saisonnière – marché de prestations de services avec la SEM SEDEV – validation des tarifs. Le Conseil Municipal approuve la tarification suivante de la patinoire appliquée aux usagers :

- Tarifs groupe appliqués à des groupes constitués à partir de 8 personnes :
 - Entrée : 2,00 € - Location de patins : 2,00 €
- Tarifs enfants appliqués aux enfants de moins de 5 ans :
 - Entrée : 2,00 € - Location de patins : 2,00 €

2016-190 Résiliation des contrats de maintenance des copieurs avec REX ROTARY
Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à résilier les contrats de maintenance avec la société REX ROTARY pour 2 copieurs suite à l'achat de deux nouveaux copieurs

2016-191 Refuge Napoléon – Avenant au bail – Le Conseil Municipal valide la modification du bail emphytéotique initialement conclu le 12 septembre 1998, par incorporation aux biens loués de la salle exclue originellement du bail pour être affectée à usage de musée ; ladite salle étant mise à disposition dans son état actuel, à charge pour l'exploitant de s'assurer de la conformité des lieux à leur destination, sans autre modification aux charges et conditions du contrat de bail, et notamment du loyer ; et donne tout pouvoir à M. le Maire pour signature de l'acte à intervenir.

4. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

2016-192 BP Communal 2016 – Subvention Chroniques Epiques – Le Conseil Municipal Approuve la subvention de 500.00 € à l'Association Chroniques Epiques pris à l'article 6574 de la section de fonctionnement.

2016-193 Subvention de l'Office du Tourisme 2017– Le Conseil Municipal approuve la nécessité de participer au financement du fonctionnement de l'Office de Tourisme en s'associant aux dépenses que supporte cet organisme, particulièrement dans le cadre de ses activités de promotion et faire face à ses engagements financiers de début d'exercice dans l'attente du vote du Budget Primitif 2017. Il est donc approuvé le montant de la subvention de fonctionnement prévue :

Versements prévisionnels 2017 :	800 000.00 Euros
• Janvier 2017	500 000.00
• Février 2017	200 000.00
• Mars 2017	100 000.00

2016-194 Budget communal 2016 / Admission en non-valeur secours sur pistes - Le Conseil Municipal approuve que M. le Percepteur est dans l'impossibilité de recouvrer la somme de 3068.70 euros correspondant à des frais de secours des années, 2015,2014,2013 et accepte l'admission en non valeurs des titres de frais de secours sur pistes pour ce montant.

2016-195 Demande de subvention au titre du programme TEPCV2 pour le remplacement des menuiseries des logements communaux à Ste Catherine - Le Conseil Municipal approuve l'appel à proposition/appel à candidature « passons à l'action » lancé à l'échelle du territoire du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras dans le cadre du Programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV2). Programme permettant le financement d'action relevant de la rénovation énergétique de logements communaux (Action 1A), valide l'inscription de l'opération de remplacement des menuiseries des trois logements communaux situés dans les locaux de l'école primaire à Sainte-Catherine selon le plan de financement suivant :

Montant de la dépense :	16 308,18 €HT
PTEPCV2 (80%) :	13 046,54 €
Autofinancement (20%) :	3 261,34 €

Et mandate M. le Maire pour effectuer l'ensemble des démarches inhérentes à l'octroi de la subvention.

2016-196 Demande de subvention pour l'acquisition de terminaux pour les procès-verbaux électroniques (PVe) - Le Conseil Municipal approuve la nécessité d'acquérir cinq terminaux pour les procès-verbaux électroniques (PVe), pour un montant total de 6 485 €HT et de solliciter une participation auprès du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) selon le plan de financement suivant :

Montant de la dépense subventionnable :	6 485 €HT
Participation FIPD :	2 500 €
Autofinancement :	3 985 €

Et mandate M. le Maire pour effectuer l'ensemble des démarches inhérentes à l'octroi du FIPD à hauteur de 2 500 €.

2016-197 Conventions de servitudes avec ENEDIS. Parcelles communales AA 160 et AA 162- Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de servitudes avec ENEDIS (92079 PARIS LA DEFENSE) dans le cadre des travaux d'alimentation électrique du complexe Maison de Santé Pluridisciplinaire sur les parcelles communales AA160 et AA162.

5. INFORMATIONS DECISIONS DU MAIRE

2016-198 Liste des décisions du Maire - 3^{ème} trimestre 2016 - Le Conseil Municipal prend acte des 16 décisions.

6. QUESTIONS REPORTEES

- **Renouvellement des réseaux humides, allées Journod, Commere et Navarre - avenant n°2.** *Les élus de la Majorité souhaitent des informations complémentaires sur ce dossier.*


L'ordre du jour étant épuisé, **M. le Maire** clos la séance du conseil municipal à 21H30

A l'unanimité, les 15 membres du Conseil Municipal décident d'engager une discussion relative à l'organisation des travaux du Conseil Municipal et à la gouvernance municipale en présence du public demeure présent. L'ensemble des membres du Conseil convient indépendamment des divergences subsistantes, de la nécessité d'un travail commun de l'ensemble des élus pour l'intérêt communal et le développement de la station.

M. le Maire prend acte de ces résolutions et informe les membres du Conseil la formalisation rapide d'une proposition de fonctionnement et de gouvernance conforme aux déclarations des membres du conseil.

Le Conseil Municipal se sépare à 00H15

Le Secrétaire de séance,
Norbert COSTE



Le Maire,
Jean-Pierre BOULET

